



Convocation

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège échevinal de la commune de REISDORF convoque les membres du conseil communal pour se réunir en séance publique

jeudi, le 16 avril 2026 à 14.00 heures

dans la salle des séances de la mairie de la commune de REISDORF pour délibérer en séance publique sur les points suivants à l'ordre du jour:

En séance publique :

1. Signature des délibérations de la dernière séance du conseil communal
2. Désignation d'un représentant pour le Comité de pilotage Natura 2000 « Mëllerdall »
3. Désignation d'un délégué-suppléant pour le CIGR
4. Diverses demandes de subsides

En séance à huis clos :

5. Démission d'un fonctionnaire communal
6. Nomination définitive à un poste de rédacteur

Établi par le collège échevinal en sa séance du 09 avril 2026 en présence du secrétaire communal.

Reisdorf, le 09 avril 2026

Le secrétaire communal
Alain KREMER

Le bourgmestre
Jean-Pierre SCHILTZ